

Une association fraternelle de prière entre tous les prêtres et clercs mobilisés en fut la conséquence.

Pour aider le zèle des prêtres, l'Œuvre des "saines lectures" et celle des "sans famille" leur ont fourni des livres d'études ou d'agrément formant de petites bibliothèques à l'usage de leurs compagnons, et même 72 bicyclettes afin de faciliter leur ministère du dimanche. Afin d'atténuer les difficultés de leur vie matérielle, des honoraires de messes leur furent remis par l'intermédiaire de leurs Ordinaires par la souscription ouverte en vue de faire célébrer le saint Sacrifice pour les âmes des soldats défunts.

Enfin, pour glorifier l'œuvre du clergé pendant la guerre, la Bonne Presse projette de publier le *Livre d'Or du Clergé et des Congrégations pendant la grande guerre*, dont les frais sont évalués à près de 200,000 francs.

### III.— POUR LES VICTIMES DE LA GUERRE

Dès le début, le Noël intéressa ses lecteurs aux enfants des combattants ; il créa l'Œuvre des layettes qui en distribua 8,000, représentant une valeur de 600,000 francs.

L'Œuvre des orphelins de la mer, qu'abrite la Bonne Presse, autorisée en 1917, a constitué une section spéciale pour les orphelins de la guerre, a pu adopter selon l'esprit de ses fondateurs 663 orphelins de matelots et 109 orphelins d'officiers de marine pour lesquels elle a reçu et versé jusqu'au 1er août dernier 151,875 francs.

Le Noël a créé une institution identique visant l'ensemble des orphelins ; depuis l'origine elle a adopté 3,000 enfants pour lesquels elle a reçu du 15 juin 1915 jusqu'au 1er octobre dernier 733,024 francs.

La Croix aida aussi, par ses lecteurs, la création, pour les petits Parisiens bombardés, des colonies de vacances ; sur l'initiative de "Pierre l'Ermite" de nombreux appels parurent dans ses colonnes qui réunirent au total, 20,000 francs.

L'Œuvre des Noëlites dans l'épreuve a permis, avec 30,000 francs, de consoler, de reconforter et de secourir un nombre important de lectrices du Noël.

L'Œuvre constituée pour venir en aide aux diocèses envahis et saccagés a déjà pu verser 202,000 francs entre les mains des évêques intéressés par l'intermédiaire desquels elle s'est obligée de passer.

La Croix recueillit en outre une somme de 10,600 francs pour les prêtres français des départements occupés, qui la reçurent par Mgr Heylen, évêque de Namur.